



INFORMATION : BANC DE RODAGE

IMPORTANT

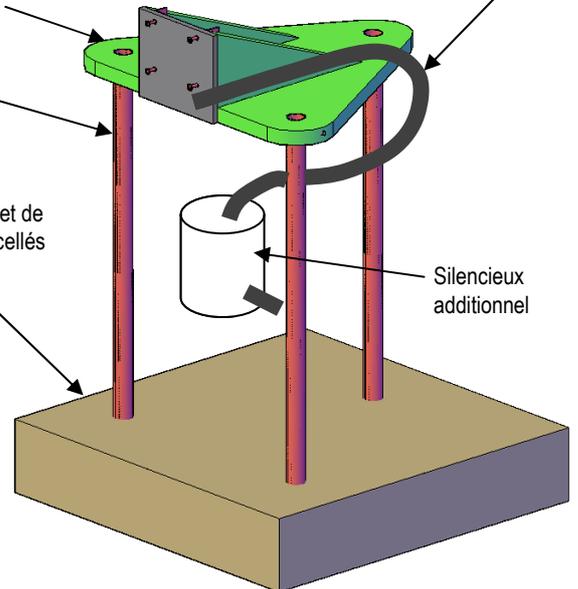
Pour utiliser ce banc, il vous faut fabriquer une plaque en bois, plan ci-dessous, équipée de votre support moteur et le tout sera à boulonner sur la table.

Plateau en acier de 6mm d'épaisseur avec goussets et cornières pré-percées pour visser la plaque support du moteur *que chacun se confectionne à sa convenance* en respectant les dimensions du plan ci-dessous.

Tube souple de raccordement du pot d'échappement du moteur au silencieux additionnel.

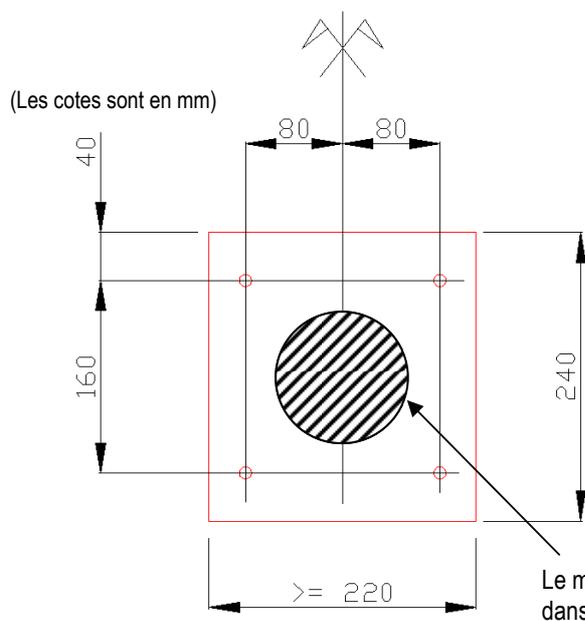
Pieds réalisés avec 3 tubes en acier pour placer la table à 90cm de hauteur.

Socle en béton de 20cm de hauteur et de base 1m². Les tubes en acier sont scellés dans ce bloc.



Plan de la plaque à confectionner par chaque utilisateur :

Bois d'épaisseur 16mm (au minimum) et 5 trous Φ 8mm.



Localisation du banc de rodage



OBLIGATOIRE :

Tous rodages de moteurs n'est permis que sur un modèle réduit ou encore sur ce banc de rodage et dans tous les cas à l'endroit indiqué ci-dessus. Il est rappelé d'éviter de faire tourner un moteur lorsque vous êtes seul sur le terrain.

Consignes pratiques :

Boulonner la plaque en bois directement sur le socle en acier et s'assurer qu'elle soit bien bloquée, avant et pendant le rodage du moteur. Utiliser 4 boulons Φ 6mm et de longueur 40mm (au minimum) à tête plate avec écrous, rondelles et contre écrous. Un tube souple est disponible pour faire un raccordement du pot d'échappement du moteur à roder vers un silencieux additionnel placé sous le banc de rodage et ayant pour objet de réduire le niveau sonore engendré par la rotation du moteur. Il doit être utilisé pour le confort de tous. La sortie du silencieux du moteur est simplement placée dans Le tube sans pour autant faire l'étanchéité de la sortie des gaz.

Consignes de sécurité :

L'utilisation de ce banc de rodage est assujettie à la surveillance stricte de l'utilisateur pendant tout le temps où le moteur y est installé et pendant le rodage de ce moteur. Le banc de rodage est limité à recevoir des moteurs de 80CC de cylindrée maximale et chaque utilisateur veillera impérativement à rester à coté du banc de rodage pendant tout le temps de fonctionnement du moteur. L'utilisateur veillera à ce que la fixation du moteur soit suffisamment solide. L'utilisation de ce dispositif est sous la seule responsabilité de l'utilisateur qui veillera à en vérifier l'adéquation vis-à-vis du moteur qu'il souhaite y faire tourner. Le club met ce dispositif à disposition exclusive de ses adhérents et ne pourra être tenu pour responsable en cas d'accident. Chaque utilisateur s'engage à respecter strictement ces consignes. Ce document est affiché sur le terrain pour être consultable par tous.